

## Les accommodements raisonnables chez nos ancêtres

Par Jacques Blaquière, généalogiste

Nos ancêtres de la Nouvelle-France n'avaient pas vraiment le temps de se livrer à des frivolités. Les pressions religieuses forçaient les femmes à procréer annuellement et les hommes devaient trimer dur pour subvenir aux besoins grandissants de leur famille qui ne cessait jamais de croître. Le plaisir sexuel pour un couple; c'était péché. Mais faire des enfants par devoir et s'endormir d'épuisement après la prière du soir était la consigne religieuse à respecter dans tous les ménages. Comment un homme et une femme épuisés pouvaient-ils trouver la force d'avoir du plaisir ayant autant de responsabilités familiales.

Les familles de dix, douze ou dix-huit enfants bien portants n'étaient pas rares et on n'ajoute pas le taux élevé de mortalité des premiers nés. On pouvait mettre les enfants aînés à contribution pour les relevailles d'accouchement et pour les corvées domestiques quotidiennes. Les filles aînées, même encore mineures, cherchaient souvent à se marier au premier venu pour échapper aux charges familiales et finissaient par se mettre sur le dos leur propre famille de dix-huit enfants. Pas souvent de place pour l'amour dans ces couples mais beaucoup de place au devoir et à la misère. On se mariait plus souvent qu'autrement par nécessité. Sur le perron de l'église, les langues tordues ne cessaient jamais de s'agiter au sujet des vieilles filles et des vieux garçons devenus suspects de comportements répréhensibles et dénaturés.

Puis, grand malheur dans la paroisse, la mort frappait le père ou la mère d'une famille nombreuse. Les médecins étaient rares et éloignés, comme aujourd'hui d'ailleurs. La contribution des enfants aînés étaient encore plus importante, le temps que le veuf fréquente une veuve ou une aînée de famille expérimentée avec les enfants. Le veuf d'une famille de douze enfants pouvait épouser la voisine, veuve elle aussi d'une famille de douze enfants et on s'accommodait raisonnablement. Avec une famille de vingt-quatre enfants dans la misère, on leur foutrait probablement la paix avec les péchés mortels.

C'est ainsi qu'on peut encore trouver aujourd'hui des maisons ancestrales de dix chambres à coucher et une table à dîner longue comme la maison.

20140402 – J.B.

© Jacques Blaquièrre 1946- —